Liste de contrôle relative au chauffage sûr

Chauffage:

- ☐ Réduisez la température dans les pièces.
- ☐ N'éteignez jamais totalement le chauffage. Un refroidissement trop important du bâtiment peut causer des dégâts non couverts par l'assurance.
- ☐ Réglez correctement les thermostats.
- ☐ En cas d'absence de plus de deux jours, réglez le chauffage sur le mode économique ou baissez d'un cran les vannes thermostatiques.
- ☐ Purgez correctement les radiateurs et faites régulièrement réviser votre installation de chauffage.
- ☐ Évitez les baisses de température en soirée en fermant les stores et les volets.
- ☐ Ne placez aucun meuble ou rideau épais devant les radiateurs.
- ☐ Faites colmater les fenêtres, portes et joints qui ne sont plus hermétiques.
- ☐ Aérez votre appartement ou votre maison plusieurs fois par jour en pratiquant une "ventilation transversale" et évitez les fenêtres basculantes.

Chauffages au bois ou électriques:

- ☐ Demandez à un spécialiste d'installer et d'assurer la maintenance de votre poêle.
- ☐ Ne faites jamais fonctionner en permanence les cheminées, poêles suédois et appareils de chauffage.
- ☐ Veillez à ce que les matériaux combustibles se trouvent à un mètre au moins de votre poêle à bois ou électrique.
- ☐ N'utilisez que du bois naturel sec depuis au moins deux ans.
- ☐ Veillez à ne pas brûler de bois humide ou traité. Les déchets, le carton ou les journaux ne doivent pas non plus être brûlés dans une cheminée.
- ☐ Ne remplissez pas trop le fourneau.
- ☐ Veillez à un apport d'air frais suffisant et dégagez les grilles d'aération.
- ☐ Installez une protection contre le feu pour éviter les projections d'étincelles.
- ☐ Jetez toujours les cendres dans un récipient ignifuge.
- ☐ Demandez à un spécialiste d'installer et d'assurer la maintenance de votre poêle et des conduits de fumée.

Matériau combustible:

- ☐ Stockez le bois de chauffage à l'extérieur à endroit sec, garantissant une bonne circulation d'air.
- ☐ Veillez à ne pas stocker plus de 5 m3 de bois.
- ☐ À partir d'une quantité de 26 litres, vous devez impérativement stocker les liquides combustibles, comme l'essence ou le pétrole, dans une armoire ignifuge.
- ☐ Vous devez conserver à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré vos bouteilles de gaz ainsi que votre fourneau à gaz. Pas de conservation dans les sous-sols.

Parasol chauffant / gril à gaz:

- ☐ N'utilisez jamais un gril à gaz, un parasol chauffant ou un radiateur à gaz dans une pièce fermée.

Notes